

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

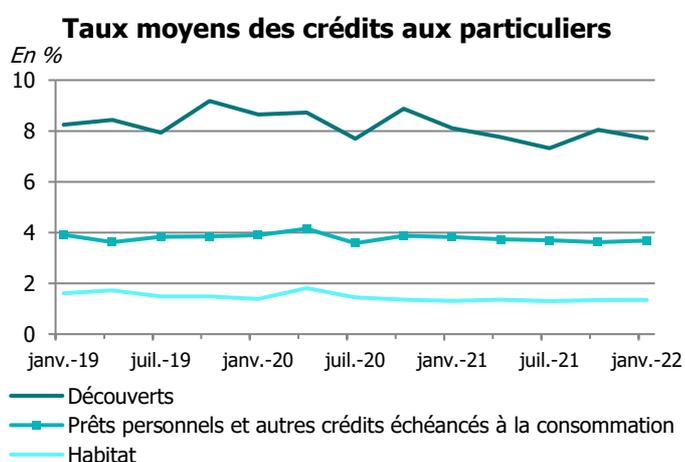
Mai 2022

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN MARTINIQUE

1^{ER} TRIMESTRE 2022 ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT

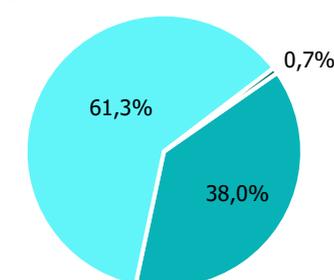
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** est stable à 1,34 %. Le montant moyen de ces crédits diminue (de 162 457 à 138 250 euros) tout comme la durée moyenne de financement (autour de 16 ans contre 20 ans le trimestre précédent).
- Pour sa part, le taux moyen des **découverts** s'inscrit en baisse pour s'établir à 7,71 % (-40 pdb), pour un montant moyen de 795 euros.
- En revanche, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** affiche une légère hausse, à 3,68 % (+6 pdb sur le trimestre).
- Les taux moyens appliqués en Martinique sont proches de ceux observés au niveau national s'agissant des crédits à l'habitat et des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation. En revanche, l'écart reste encore important sur les découverts, même s'il tend à se réduire (autour de 279 pdb au T1 2022, contre 296 au T1 2021 par exemple).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



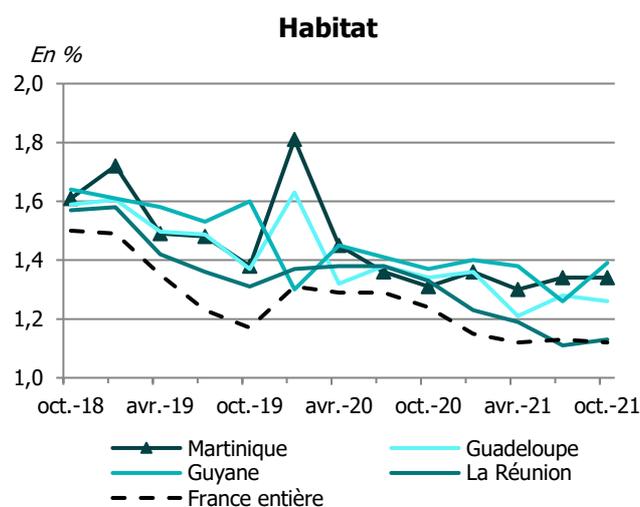
- Prêts personnels et crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France

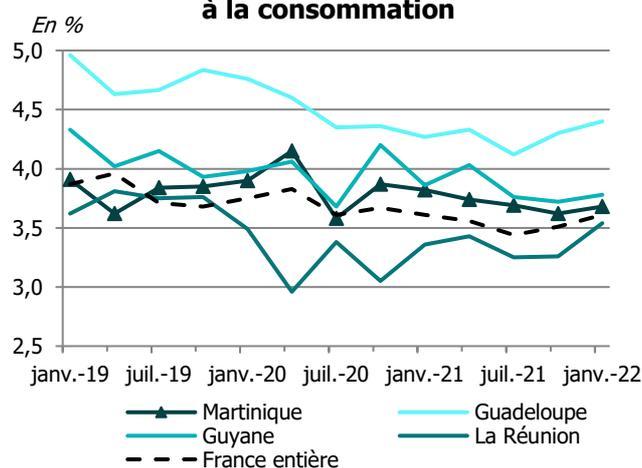
	Taux moyens débiteurs en %	janv.-21	avr.-21	juil.-21	oct.-21	janv.-22	Variations (pdb*)	
							1 an	1 trim.
Martinique	Découverts	8,11	7,75	7,32	8,04	7,71	-40	-33
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,82	3,74	3,69	3,62	3,68	-14	6
	Habitat	1,31	1,36	1,30	1,34	1,34	3	0
France entière	Découverts	5,15	5,15	4,90	5,12	4,92	-23	-20
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,61	3,56	3,44	3,51	3,61	0	10
	Habitat	1,24	1,15	1,12	1,13	1,12	-12	-1

* point de base

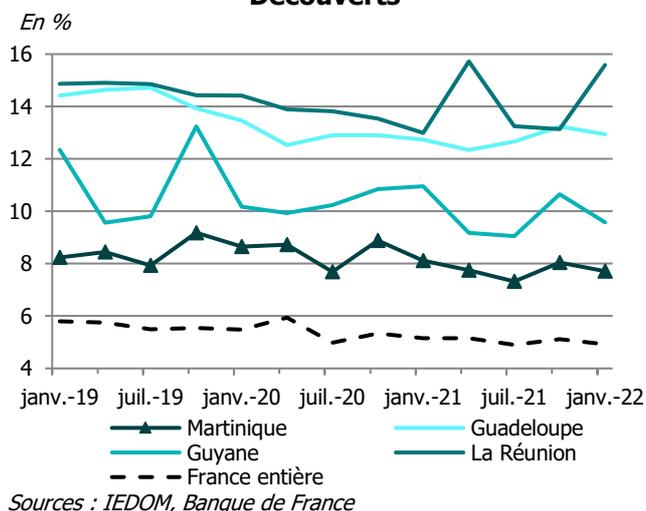
Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Découverts



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de la Martinique exploite environ 15 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : F. MAR-PICART – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : M. ROVELA-MARTHELY
Éditeur et imprimeur : IEDOM